

Fiche presse Carsat Auvergne 2020 Données chiffrées 2019

Président : Jean-Pierre MAZEL - Directrice par intérim : Ingrid CERDA

Organisme de Sécurité sociale des salariés et des travailleurs indépendants pour leur retraite et leur santé au travail

La Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail (Carsat) Auvergne compte parmi les acteurs économiques les plus importants de la région par :

- > le nombre d'emplois qu'elle assure (**près de 500**) ;
- > les rapports qu'elle entretient avec les entreprises et les collectivités territoriales ;
- > les sommes qu'elle redistribue (**plus de 2,9 milliards d'euros**).

Préparer et accompagner la RETRAITE



Simplifier pour les entreprises et améliorer pour tous la qualité des données sociales

La Carsat propose conseil et assistance aux entreprises pour leur permettre d'établir leur déclaration annuelle des données sociales (DADS) dans les meilleures conditions. Elle centralise le recueil des données sociales et assure la redistribution des informations à ses partenaires sociaux et fiscaux. Depuis début 2020, la Carsat Auvergne gère les déclarations sociales résiduelles papier pour le compte de toutes les Carsat.

Gérer les comptes retraite des salariés

Dès le 1^{er} emploi, même saisonnier, l'Assurance Retraite ouvre un compte individuel retraite à chaque salarié. À partir des déclarations des données sociales que lui adressent chaque année employeurs et organismes sociaux, elle enregistre sur ce compte salaires et cotisations versés (**13 744 régularisations de carrière**)

Préparer et calculer la retraite des salariés et des travailleurs indépendants

Elle aide les futurs retraités à préparer leur retraite et instruit leurs dossiers (**16 866 retraites attribuées**). La Carsat compte 7 agences retraite et 19 points d'accueil en Auvergne (**28 345 visites dans le réseau d'accueil**).

Payer les retraites et participer à l'amélioration du bien-être des retraités

L'Assurance Retraite assure le paiement mensuel des retraites (**plus de 2,85 milliards d'euros versés à 344 913 retraités**). Elle favorise l'adaptation des retraités à leur nouvelle vie et leur maintien à domicile dans le cadre de sa politique de prévention de la perte d'autonomie (**8 912 retraités aidés**).

Agir pour la SANTÉ



→ au travail

Aider à prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail

L'Assurance Maladie Risques Professionnels assure une mission de conseil, d'expertise et d'information : diagnostic et analyse des risques, promotion de politiques de prévention, mise à disposition d'outils d'information, actions de formation... (**près de 6 000 interventions directes en entreprise**)

et gérer l'assurance "accidents du travail" : calcul du coût du risque professionnel et notification à chaque entreprise du taux de sa cotisation annuelle (**42 762 dossiers employeurs gérés**).

→ et au quotidien



Accompagner les personnes en difficulté

L'Assurance Maladie Service social facilite l'accès aux soins, accompagne les assurés en arrêt de travail pour leur maintien en emploi et intervient dans la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées. (**11 664 assurés accompagnés, plus de 30 000 entretiens individuels menés par les assistants sociaux Carsat**).